

Le 18 janvier 2018

Oaktree Capital Management, L.P.  
333 South Grand Ave., 28th Floor  
Los Angeles, CA 90071

À l'attention de : Jason Lee, directeur général et cogestionnaire de portefeuille

Rép. : Acquisition de NAPEC Inc.

Monsieur,

La présente vise à poursuivre notre correspondance au sujet de l'annonce publique faite le 4 décembre 2017 par NAPEC Inc. (« NAPEC » ou la « société ») au sujet de son acquisition proposée par Oaktree Capital Management, L.P. (« Oaktree » ou « vous ») au moyen d'un plan d'arrangement (la « transaction »).

Nous souhaitons réitérer notre grande déception et nos préoccupations quant à la transaction, au processus ayant mené à la transaction et, surtout, à la contrepartie offerte aux actionnaires de NAPEC.

La Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») croit que NAPEC est bien positionnée pour tirer profit des fondamentaux robustes des marchés du transport et de la distribution de l'électricité et du gaz naturel, et voit des avantages à long terme plus importants que ceux qui se trouvent présentement dans l'offre faite aux actionnaires. La Caisse a montré son appui à NAPEC au fil des ans, notamment par un investissement supplémentaire pour appuyer de récentes acquisitions stratégiques, et nous sommes convaincus que la société peut créer davantage de valeur pour ses actionnaires si elle demeure une société ouverte.

Comme il a été souligné plusieurs fois, la Caisse avait l'intention de continuer d'appuyer la société avec une possible participation dans la transaction, mais, malheureusement, nous ne pouvions accepter la structure de gouvernance et les engagements que vous avez présentés lors de nos discussions.

C'est pourquoi, à moins que vous ne soyez prêt à envisager d'améliorer votre offre actuelle, nous vous informons de notre décision de voter contre la transaction. En outre, conformément à nos pratiques de gouvernance habituelles, la Caisse rendra publique sa décision la semaine prochaine en publiant la présente sur son site Web.

Pour votre information, la Caisse détient et contrôle 14 849 327 actions et 2 577 319 bons de souscription, représentant 14,39 % du vote selon la circulaire de sollicitation de procuration.

La Caisse se réserve le droit de modifier ses intentions et d'élaborer des plans ou des propositions à tout moment, si elle le juge opportun.

Bien à vous,



Justin Méthot

Vice-président, Investissements, Québec

c. c. : Christian Dubé, premier vice-président, Québec, Caisse de dépôt et placement du Québec  
Sophie Lussier, vice-présidente, Affaires juridiques, Caisse de dépôt et placement du Québec  
Luc Reny, président du conseil d'administration, NAPEC  
Guy Pelletier, président du comité spécial, NAPEC  
Pierre L. Gauthier, président et chef de la direction, NAPEC